

## STRANTEL COMPRIMÉS POUR CHIENS.

### COMPOSITION

1 comprimé contient 50 mg de praziquantel, 50 mg de pyrantel (soit 144 mg pyrantel embonate) et 150 mg de fébantel.

Excipients : Cellulose microcristalline, lactose monohydraté, arôme artificiel de porc, laurylsulfate de sodium, croscarmellose sodique, stéarate de magnésium, silice colloïdale anhydre.

### ESPÈCE CIBLE

Chiens

### INDICATIONS

Chez les chiens : Traitement des infestations mixtes par les nématodes et cestodes des espèces suivantes :

#### • Nématodes

- Formes adultes et immatures des *Ascarides* : *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*.
- Formes adultes des *Ankylostomes* : *Uncinaria stenocephala*, *Ancylostoma caninum*
- *Trichures* : *Trichuris vulpis* (adultes).

#### • Cestodes

- Formes adultes et immatures de *Taenia* species et de *Dipylidium caninum*

### CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en même temps que des composés de la famille de la pipérazine.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients

Voir rubrique « Utilisation en cas de gravidité, de lactation ».

### EFFETS INDÉSIRABLES

Non connus.

En cas de constatation des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

### POSOLOGIE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

Les doses recommandées sont : 15 mg de fébantel, 5 mg de pyrantel (soit 14,4 mg d'embonate de pyrantel) et 5 mg de praziquantel par kg de poids corporel, soit : **un comprimé en une administration unique pour 10 kg de poids corporel.**

Les comprimés peuvent être donnés directement au chien ou mélangés à sa nourriture. Il n'est pas nécessaire que l'animal soit à jeun avant ou après le traitement.

Table de dosage :

Poids corporel (kg)	Comprimés
2,5-5	½
6-10	1
11-15	1 ½
16-20	2
21-25	2 ½
26-30	3
31-35	3 ½
36-40	4
> 40	1 comprimé par 10 kg

#### **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ L'ANIMAL**

Ne pas conserver tout comprimé entamé.

Pour garantir un dosage correct, déterminer le poids de l'animal aussi précisément que possible.

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Ne pas utiliser après la date de péremption mentionnée sur l'emballage.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

#### **INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES**

Ne pas utiliser en même temps que des composés de famille de la pipérazine car les effets anthelminthiques du pyrantel et de la pipérazine peuvent être antagonistes. L'usage simultané avec les autres composés cholinergiques peut être toxique.

#### **MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**

L'innocuité du médicament a été démontrée chez les chiots de 9 semaines d'âge et chez les chiens pesant au moins 2,5 kg. Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type fréquent de cestode - *Dipylidium caninum*. Une ré-infestation par ce cestode se produit si l'on ne contrôle pas les hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. L'infestation par ce ténia est peu probable chez les chiots âgés de moins de 6 semaines. L'utilisation fréquente et répétée d'anthelminthiques de la même classe peut augmenter le risque de résistance à cette classe d'antiparasitaires.

#### **Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux**

En cas d'ingestion accidentelle, demander conseil à un médecin et lui montrer la notice.

Par mesure d'hygiène, se laver les mains après avoir administrer le médicament soit directement soit dans la nourriture.

#### **Utilisation en cas de gravidité et de lactation :**

Des effets tératogènes ont été démontrés suite à l'administration de doses élevées de fébantel chez les moutons et les rats. Aucune étude n'a été menée chez les femelles gestantes. L'utilisation de ce médicament pendant la gestation doit être faite après évaluation du rapport bénéfice/risque établi par le vétérinaire praticien. Ne pas utiliser le médicament dans les 4 premières semaines de gestation.

#### **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

#### **NATURE ET COMPOSITION DU CONDITIONNEMENT PRIMAIRE**

Film thermosoudé polyéthylène/aluminium.

#### **PRÉSENTATION**

Boîte de 2 ou 4 comprimés – N°AMM : FR/V/0395453 5/2011.

Liste II – Usage Vétérinaire - A ne délivrer que sur ordonnance – Respecter les doses prescrites.

#### **NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'A.M.M. ET FABRICANT**

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.,  
Loughrea, Co. Galway, Irlande.

#### **EXPLOITANT**

Laboratoires Omega Pharma France  
BP 80 – 92321 Châtillon Cedex



#### **DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

juin 2011